

— université
— lumière
— LYON 2

LE GUIDE

de l'étudiant.e

INTERNATIONALE

2022-2023

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Erasmus+



PRÉAMBULE

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

CHIFFRES CLÉS

05

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Processus de candidature	06
Candidater à Lyon 2	06
Frais d'inscription	08

Informations pédagogiques	09
Calendrier universitaire	09
Fonctionnement de l'enseignement supérieur français	10

18

VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

L'installation à Lyon	18
Valider son visa/obtenir une carte de séjour	18
S'affilier à l'assurance maladie	19
Vous avez trouvé un logement	20
Faire l'état des lieux, s'assurer et assurer son logement	20
Ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau	20
Ouvrir une ligne internet et téléphonique	20
Ouvrir un compte en banque	20
Se déplacer à Lyon	21

L'inscription à l'université	23
Venir à l'université	23
Les secrétariats de scolarité des composantes	24
Finaliser son inscription	25
Le paiement de la CVEC	25
Inscription administrative	25
Inscription pédagogique	25

34

VOTRE DÉPART DE LYON

Résilier les abonnements	34
Rendre son logement	34
Clôturer son compte bancaire	34

SOMMAIRE

11

VOUS ÊTES ADMIS.E À LYON 2 PRÉPARER SA MOBILITÉ

Financer son séjour/sa mobilité	12
Les bourses/aides sociales	12
Travailler en France	12
Préparer son budget	13

Préparatifs de départ	14
Consulter le module "Bienvenue en France"	14
Demander son visa/titre de séjour	14
Chercher un logement	14
Check-list de départ	17

26

INTÉGRATION, ACADÉMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

Accompagnement international	27
Le Bureau des Etudiant.es Internationaux/ales	27
Accueil : aide aux démarches administratives de rentrée	27
Le Programme Alter Ego	28
Le Centre de Mentorat International	28
La Direction des Relations Internationales (autres services)	29
Apprendre le français ou d'autres langues étrangères	29

Vie étudiante	30
Carte étudiante	30
Les Guichets des Services Numériques (GSN)	30
Restauration	31
Sport : le SUAPS	31
Bibliothèques	32
La Maison de l'Etudiant (MDE)	33

PRÉAMBULE

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans votre expérience universitaire à Lyon, en tant qu'étudiant.e international.e. Vous trouverez ainsi dans sa première partie toutes les informations utiles pour candidater dans nos formations à Lyon 2 selon votre profil.

La seconde partie vous renseigne sur les premières démarches nécessaires à la bonne préparation de votre départ pour la France : procédures consulaires, recherche de logement, financement du séjour, etc.

La seconde partie vous aidera à appréhender la vie universitaire sous ses différents aspects (campus, cours et validation, outils à votre disposition...).

La troisième partie de ce guide se concentre sur votre installation en France (santé, déplacement, services utiles...) ainsi que les différentes étapes à suivre pour vous inscrire à l'université (CVEC, inscriptions administrative et pédagogique).

La quatrième partie vous présente vos interlocuteurs à la Direction des Relations Internationales. Vous y trouverez les différents services proposés par le Bureau des Étudiant.es internationaux/ales afin de faciliter votre intégration en France. Vous découvrirez également dans cette partie les services de l'université qui vous seront utiles pour votre scolarité, vos loisirs et votre vie au quotidien tout au long de l'année.

Enfin, la dernière partie a vocation à vous rappeler les 3 étapes essentielles à suivre à la fin de votre séjour afin de partir la tête haute.

L'équipe de la Direction des Relations Internationales (DRI) vous souhaite bonne lecture et se tient à votre disposition pour vous accompagner !

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Chères et chers étudiant.es,

Vous avez fait un excellent choix !

Nous sommes ravi.es de vous compter parmi nous pour un semestre, ou pour une année universitaire. La présence de très nombreux.ses étudiant.es de nationalités diverses et de langues maternelles variées sur nos campus et dans nos cours est une source de richesse pour notre université. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous ici, dans une université qui compte près de 28 000 étudiant.es, dont près de 5 000 étudiant.es internationaux/ales.

Vous allez découvrir toute la gamme des formations que nous proposons, de l'anthropologie au tourisme, en passant par les langues, le droit ou encore la musicologie, pour n'en citer qu'une fraction. Pour vous aider à rapidement vous sentir chez vous, nous avons créé ce guide. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous permettre de vous intégrer rapidement : comment ouvrir un compte bancaire, comment louer un vélo à Lyon, comment trouver les cours qui vous intéressent, comment fonctionnent les bibliothèques et de nombreux autres renseignements utiles.

Mais un guide écrit n'est rien s'il n'y a pas des personnes en chair et en os pour vous accompagner. Nous vous proposerons donc des activités et des sorties, par le biais d'Alter Ego, nous organiserons des rencontres avec des étudiant.es français.es, nous vous proposerons un accompagnement linguistique et méthodologique, nous serons là pour que votre séjour à Lyon 2 reste un très beau souvenir. Étudiez bien, amusez-vous bien, profitez de tout ce que Lyon 2 peut vous offrir. Passez un excellent semestre ou une excellente année à nos côtés.

Jim Walker

Vice-Président Relations Internationales

CHIFFRES CLÉS



620

accords de coopérations



28 209

étudiant.es

Dont 18 % sont
internationaux



35

doubles-diplômes



370

établissements



60

pays

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

L'Université Lyon 2 propose une palette de formations dans les domaines des Arts, Lettres, Langues, Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales ; Sciences, Technologie et santé. Nos formations sont accessibles en Licence, Master et Doctorat. L'Université propose également des formations spécialisées, DU et BUT.

Pour plus d'infos, consultez toute l'offre de formation sur notre site.



PROCESSUS DE CANDIDATURE

CANDIDATER À LYON 2 Les procédures de candidature diffèrent selon votre situation et le niveau de formation pour lequel vous postulez.

LICENCE 1	
Étudiant.es étranger.e non ressortissant.e de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant en France et titulaire d'un baccalauréat étranger	Procédure de demande d'admission préalable (D.A.P). Dossier vert à télécharger et à remplir, disponible sur le site du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Formulaire à remettre sur place au Centre d'Inscriptions ou à l'adresse : dap@univ-lyon2.fr 
Étudiant.e étranger.e non ressortissant.e de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant hors France et titulaire d'un baccalauréat étranger	Procédure Etudes en France via l'agence Campus France de votre pays de résidence. Si votre pays n'applique pas la procédure Etudes en France, contactez l'agence Campus France ou l'Ambassade de France dans votre pays de résidence, pour retirer et compléter un dossier "blanc" de Demande d'Admission Préalable.
Étudiant.e non européen.ne résidant en France ou à l'étranger et titulaire d'un baccalauréat français	Procédure Parcoursup. 
Étudiant.e étranger.e ressortissant.e de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco	Procédure Parcoursup. 

PROCESSUS DE CANDIDATURE

CANDIDATER À LYON 2 Les procédures de candidature diffèrent selon votre situation et le niveau de formation pour lequel vous postulez.

LICENCE 2, LICENCE 3, MASTER 1 ET MASTER 2	
Étudiant.es internation/al.es résidant en France ou dans un pays membre de l'UE, de l'EEE, en Suisse, Andorre et Monaco	Les candidatures se font en ligne via l'application eCandidat Lyon 2. Consultez le calendrier des campagnes de candidature 
Étudiant.es non européen.ne résidant dans un pays hors EU, EEE, Suisse, Andorre et Monaco	Procédure Etudes en France en passant par l'agence Campus France de votre pays de résidence. Si votre pays n'applique pas la procédure Études en France, déposez un dossier de demande d'admission via l'application eCandidat. 
DOCTORAT	
Pour tout renseignement concernant les programmes de candidats au doctorat, contactez la Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED) à l'adresse : ri.recherche@univ-lyon2.fr.	

PROCESSUS DE CANDIDATURE

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les étudiant.es internationaux/ales en échange, il n'y a pas de frais à payer (sauf exception prévue dans votre accord).

Pour les étudiant.es internationaux/ales hors échange inscrits à titre individuel, veuillez-vous référer à la grille ci-dessous.

NIVEAU CURSUS	CVEC (€)	FRAIS D'INSCRIPTIONS (€)
Licence	92	2770
Licence professionnelle	92	2770
BUT	92	2770
Master	92	243
Doctorat	92	380

Pour plus d'infos, veuillez-vous référer à la page Droits et montants d'inscription: www.inscriptions-lyon2.fr



INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

SEMESTRE 1

Rentrée

Lundi 12 septembre

Vacances de fin d'année - fermeture de l'université

Du samedi 17 décembre 2022 au dimanche
1er janvier 2023.

Examens terminaux session 1

Du lundi 09 au samedi 21 janvier

SEMESTRE 2

Rentrée

Lundi 23 janvier

Rendu des notes

Vendredi 3 février

Vacances universitaires

Du samedi 11 février au dimanche 19 février
Du samedi 8 avril au dimanche 16 avril

Examens terminaux

SESSION 1

Du jeudi 25 mai
au mardi 06 juin

RENDU DES NOTES
lundi 12 juin

SESSION 2

Du jeudi 22 au
vendredi 30 juin

RENDU DES NOTES
jeudi 6 juillet

Vacances d'été-fermeture de l'université

Du samedi 22 Juillet au dimanche 20 Août

JOURS FÉRIÉS EN FRANCE

Mardi 1er novembre
(Toussaint)

Vendredi 11 novembre
(Armistice 1918)

Dimanche 25 décembre
(Noël)

Dimanche 1er janvier
(Jour de l'an)

Lundi 10 avril
(lundi de Pâques)

Lundi 1er mai
(fête du Travail)

Lundi 8 mai
(Victoire 1945)

**Jeudi 18 mai + fermeture
de l'Université le vendredi**
(pont de l'Ascension)

Lundi 29 mai
(lundi de Pentecôte)

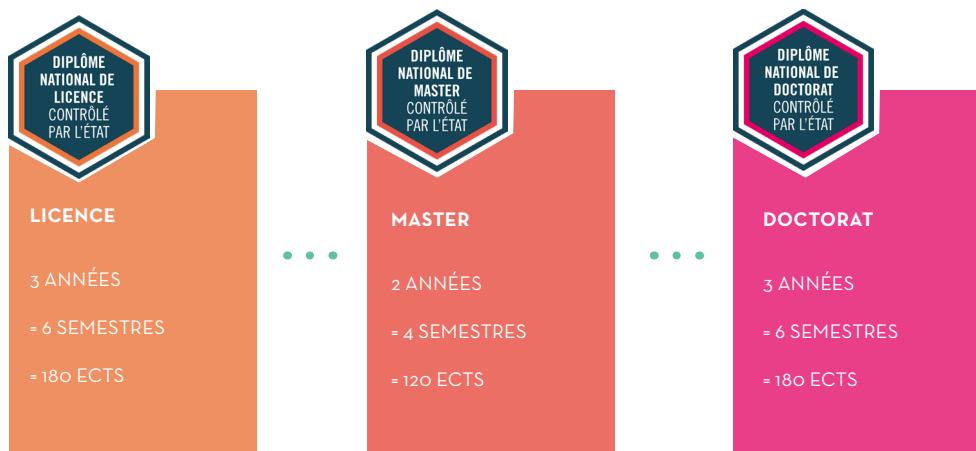
Vendredi 14 juillet
(fête nationale française)

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONNEMENT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

L'enseignement supérieur en France est structuré autour du système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) qui s'organise en 3 cycles et prend pour référence les crédits ECTS obtenus pour valider les semestres et les

années d'études. Ce système permet une meilleure lisibilité des diplômes au niveau européen et favorise la mobilité internationale des étudiant.es.



*ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System/système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Pour plus d'infos, veuillez-vous référer à la page CampusFrance :
«Diplôme français, système LMD et équivalences»



A top-down view of a person's hands on a wooden desk. The hands are holding a small, circular, light-colored object, possibly a coin or a small ring, over an open map. The map shows various geographical features and labels, including 'SUOMI FINLAND', 'SVEERIGE', 'ESTONIA', 'LITHUANIA', 'LATVIA', 'POLSKA', 'CZECH REPUBLIC', 'SLOVAKIA', 'HUNGARY', 'ROMANIA', 'BULGARIA', 'GREECE', 'TURKEY', 'ARMENIA', 'GEORGIA', 'ARMENIA', 'GEORGIA', 'ARMENIA', 'GEORGIA'. A laptop is visible on the left side of the desk, and a notebook with handwritten text is on the right. A pen is also visible on the desk.

VOUS ÊTES ADMIS.E À LYON 2 : PRÉPARER SA MOBILITÉ

FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ



TRAVAILLER EN FRANCE

À l'exception des étudiant.es algérien.nes, la possession du titre de séjour étudiant ou du visa de long séjour étudiant valant titre de séjour ouvre droit à toute activité salariée dans la limite de 964h maximum par an.

Si vous êtes algérien.nes, votre quota d'heures de travail annuel est limité à 850h maximum et vous êtes soumis à une procédure de demande préalable d'autorisation de travail provisoire à effectuer sur **le site du ministère de l'intérieur**, après avoir trouvé du travail.

Pour les étudiant.es ressortissant.es de l'Union européenne, il n'existe aucune restriction pour travailler.

Quelle que soit votre situation, vos horaires de cours doivent être prioritaires sur vos horaires de travail. Les étudiants en échange ne peuvent pas être dispensé.es d'assiduité pour travailler.

LES BOURSES /AIDES SOCIALES

Le financement de ses études peut s'avérer un sujet compliqué.

Vous trouverez sur le site de l'Université quelques pistes de financement ainsi que les démarches et critères pour les obtenir.

La **COMUE Université de Lyon** met également à votre disposition un portail qui recense tous les dispositifs d'aides accessibles aux étudiants.

Consultez la **page «Mes aides étudiantes»** pour plus d'informations.



FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ

PRÉPARER SON BUDGET

Il faut compter un budget moyen d'environ 850€ par mois pour vivre correctement à Lyon.

Voici un tableau répertoriant les différentes dépenses à prévoir à titre indicatif :

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (LIABILITY)	25 à 30€/an
LOYER (HORS RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE PUBLIQUE)	500 à 750€/mois
ASSURANCE HABITATION	50€/an
ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU	30€/mois
ABONNEMENT TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS (TCL)	18-25 ans : 25€/mois 26-27 ans : 25€/mois si étudiant 26-64 ans : 66,40€/mois +5€ carte
REPAS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE	À partir de 3,30€
COURSES ALIMENTAIRES	200€/mois
TÉLÉPHONIE/INTERNET	20 à 40€/mois

PRÉPARATIFS DE DÉPART

CONSULTER LES MODULES «BIENVENUE EN FRANCE»

Depuis 2020, l'Université Lyon 2 bénéficie du label "Bienvenue en France". Ce label décerné par Campus France atteste de la qualité d'accueil au sein de notre établissement. Pour continuer à améliorer les conditions d'accueil de nos étudiant.es internationaux/ales, l'Université a mis à votre disposition des modules interactifs afin de vous aider à mieux préparer votre séjour.



Consultez ces modules afin de trouver des astuces et conseils sur les différents aspects de votre vie en France.

DEMANDER SON VISA/TITRE DE SÉJOUR

Quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes originaire d'un pays hors Espace Schengen, vous devez obtenir un visa pour la France.

varier en fonction des pays et de la période de la demande. Il est donc conseillé d'anticiper vos démarches à partir du moment où vous recevez votre admission à l'Université.

La durée de traitement des demandes peut



Retrouvez toutes les informations sur les procédures et types de visa sur le site officiel des visas pour la France.

CHERCHER UN LOGEMENT

Trouver un logement à Lyon peut être un véritable casse-tête. C'est pourquoi, nous vous conseillons de commencer vos recherches de logement avant votre arrivée.

Prévoyez un hébergement temporaire si nécessaire. La DRI ne réserve pas de places pour les étudiant.es internationaux/ales inscrit.es à titre individuel.

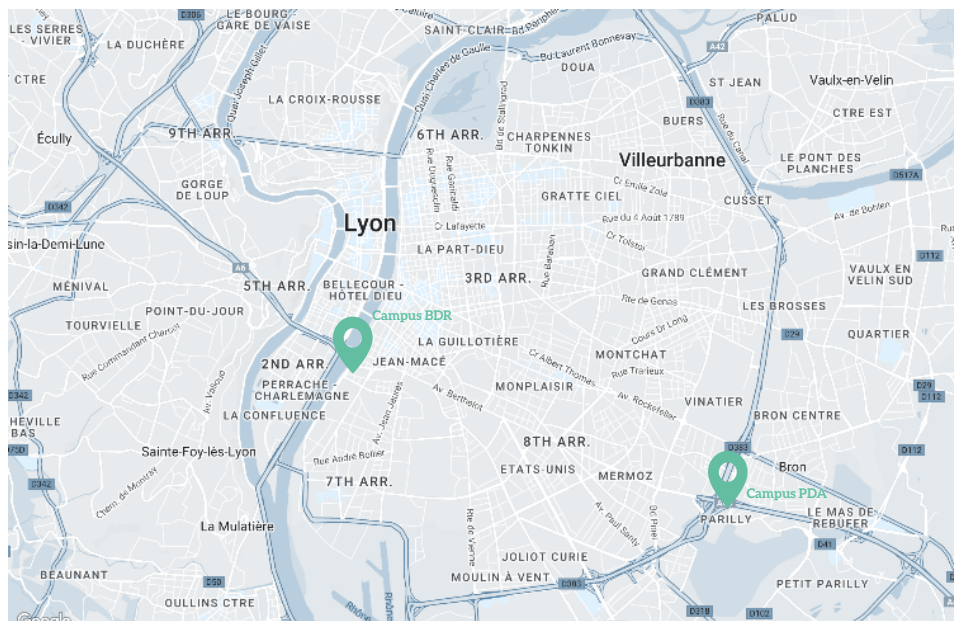
Pour les étudiant.es en échange à l'Université Lyon 2, si l'on ne vous a pas attribué par mail une résidence universitaire publique, nous vous conseillons fortement de commencer vos recherches de logement avant votre date d'arrivée en France.

PRÉPARATIFS DE DÉPART

Les types de bien

STUDIO	T1/F1	T1/F1 BIS	T2/F2	T3/F3
Une pièce à vivre, «chambre», «salon» et «cuisine» compris	Une pièce principale avec cuisine séparée	Une cuisine qui donne sur la pièce à vivre, une chambre séparée.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou «ouverte», et une chambre séparée. Les T2/F2 possèdent une superficie plus grande que les T1/F1.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou «ouverte», 2 chambres séparées.

Ou vivre ?





1ÈRE ÉTAPE

Sélectionner les annonces qui vous intéressent selon l'emplacement, le loyer, la disponibilité, le type de logement.



2ÈME ÉTAPE

Téléphoner afin de vérifier si l'offre sélectionnée est toujours valable ou si d'autres logements de même type sont disponibles.



3ÈME ÉTAPE

Demander les détails du logement qui ne sont pas présentés dans l'annonce : le coût des charges, le mode de chauffage (collectif, individuel, à gaz, électrique) et aussi les pièces justificatives demandées pour déposer un dossier



4ÈME ÉTAPE

Depuis l'étranger : demander s'il est possible de consulter des photos du logement (sur internet, par email...). Important ! Pour toute recherche de logement avant votre arrivée, soyez prudent.e et évitez de payer avant d'avoir signé un contrat ; des fausses annonces circulent sur internet.



5ÈME ÉTAPE

Convenir d'une date pour la visite du logement (attention si vous avez un empêchement le jour de la visite, il est souhaitable de prévenir le/la propriétaire rapidement.)

La demande de logement étant très forte sur Lyon, pensez à préparer les pièces à fournir avant de visiter le logement afin de pouvoir rapidement déposer votre candidature. Si le logement correspond à vos attentes, nous vous conseillons de déposer votre dossier le jour de la visite (si vous disposez de toutes les pièces).

LES 5 ÉTAPES POUR CHERCHER UN LOGEMENT

CHECK-LIST DE DÉPART

Prêt.e à partir ? Avant votre départ, n'oubliez pas de préparer les documents suivants car vous pourriez en avoir besoin :

DOCUMENTS D'IDENTITÉ



Passeport ou carte
d'identité en cours de
validité



Extrait de naissance
(traduction et apostille*)

*Processus permettant
d'authentifier votre
document pour vos
démarches en France.

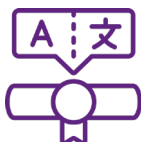


Permis de conduire
(traduction, si vous avez
l'intention de conduire en
France)

DOCUMENTS D'IDENTITÉ RELATIF À VOS ÉTUDES EN FRANCE



Attestation d'inscription
dans votre établissement



Attestation(s) de niveau
de langue (français,
anglais, etc.)



Diplômes antérieurs
(traduction et copie
conforme)

VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

L'INSTALLATION EN FRANCE

VALIDER SON VISA/OBTENIR UNE CARTE DE SÉJOUR

ETUDIANT.ES MINEUR.ES

Avec un visa mention « mineur scolarisé », vous disposez de 2 mois après avoir atteint votre majorité (18 ans) pour entamer la démarche d'obtention de votre premier titre de séjour.

ETUDIANT.ES DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

Vous devriez être en possession d'un visa avec la mention « carte de séjour ». A votre arrivée en France, vous devez prendre RDV avec la préfecture pour demander une carte de séjour.

ETUDIANT.ES DE NATIONALITÉ NON ALGÉRIENNE

Si vous avez un Visa « étudiant » portant la mention : **dispense temporaire de carte de séjour**, dans ce cas vous n'avez aucune démarche à faire. Avec ce visa, il n'est pas possible de travailler, de percevoir l'aide au logement ou de prolonger votre séjour en France.

Si vous avez un Visa « étudiant » **VLS-TS**, dans ce cas vous devez valider votre visa en ligne dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, sur le **site administration étrangers en France**.



L'INSTALLATION EN FRANCE

S'affilier à l'assurance maladie

À votre arrivée en France et après votre inscription à l'université, vous devez vous affilier au régime général de la Sécurité Sociale. Cette procédure est obligatoire et gratuite.

Attention, selon votre situation, la démarche d'inscription sera différente :

ETUDIANT.ES EN PROVENANCE D'UN PAYS DE
L'UNION EUROPÉENNE (ET DU LICHTENSTEIN, DE
LA NORVÈGE ET DE LA SUISSE) ET ÉTUDIANT.ES EN
PROVENANCE DU QUÉBEC

Vous demeurez affiliés à la sécurité sociale de votre pays et n'êtes pas tenus de vous affilier à la sécurité sociale française, sauf si vous souhaitez solliciter certaines aides sociales (CAF, etc). En effet, vous aurez besoin d'un numéro de sécurité sociale en France pour constituer vos dossiers de demande.

Si vous êtes québécois, vous devez demander une attestation d'affiliation au régime québécois avant votre départ.

POUR LES ÉTUDIANT.ES RESSORTISSANT.ES D'UN
ÉTAT HORS UNION EUROPÉENNE

Vous devez vous affilier au régime de Sécurité sociale française via le site Ameli.



Comment être remboursé par la sécurité sociale ?

Pour être bien remboursé.e par la sécurité sociale de vos frais de santé, il faut choisir un.e médecin traitant. La liste des médecins conventionné.es est consultable sur le site de la sécurité sociale.

Plus d'informations pour déclarer son médecin traitant sur le site www.ameli.fr

Attention ! La sécurité sociale ne rembourse que 70% sur une somme de base de 25€. Pour compléter le montant remboursé par la sécurité sociale, vous devez souscrire une mutuelle auprès de la sécurité sociale (complémentaire santé) ou une mutuelle de votre choix. Elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Il existe également des mutuelles étudiantes avec des tarifs avantageux. Renseignez-vous !

VOUS AVEZ TROUVÉ UN LOGEMENT

Faire l'état des lieux, s'assurer et assurer son logement

Dès votre arrivée dans votre logement (privé, CROUS...) vous devez faire un état des lieux. Il est important de tout noter clairement et en détail (l'état des sols, des plafonds, les équipements, tâches, fissures...) pour éviter tout litige au moment du départ (état des lieux de sortie). Soyez très attentif/ve aux éventuelles dégradations et informez l'agence ou le/la propriétaire dès que vous notez un problème. Si les dommages ou défauts ne sont pas notés dès le début, le/la propriétaire peut décider de conserver une partie ou l'intégralité de la caution.

Ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau

Faites le nécessaire pour ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau selon les besoins de votre logement en contactant par téléphone ou via internet un fournisseur : GDF SUEZ, EDF, Direct Energie, Veolia, Eau du Grand Lyon...

Ensuite, vous devez souscrire une assurance habitation. Elle est obligatoire et sera exigée par le/la propriétaire avant la signature du bail. Son obtention permet également de vous assurer par le biais de l'assurance de responsabilité civile (souvent incluse dans l'assurance habitation). Vous en aurez notamment besoin si vous souhaitez participer à des sorties à la journée proposées par le programme Alter Ego. Vous pouvez souscrire ces assurances auprès de votre banque française ou d'un assureur privé.

Ouvrir une ligne internet et téléphonique

Si vous souhaitez ouvrir une ligne internet et téléphonique, contactez par téléphone ou sur internet un opérateur : Orange, SFR, Bouygues, Free, Sosh...

OUVRIRE UN COMPTE EN BANQUE

Il est recommandé d'ouvrir un compte dans une banque en France. Cela facilitera vos démarches de demande d'aide au logement (CAF), de titre de séjour, de règlement de factures... Renseignez-vous auprès de votre banque d'origine car elle peut avoir des partenariats avec une banque en France. L'ouverture d'un compte est généralement gratuite et de nombreuses banques offrent les frais de carte bancaire et de chéquier pour la première année de fonctionnement du compte.



SE DÉPLACER À LYON

Transports en commun lyonnais / TCL

C'est le nom de la société qui gère les métros, bus et tramways dans Lyon et son agglomération. Le réseau est actif de 5h00 du matin à minuit environ. Vous pouvez acheter un abonnement mensuel ou annuel en vous rendant dans l'une des nombreuses agences TCL de la ville (fermées les dimanches et jours fériés). Si vous êtes amenés à prendre les transports en commun tous les jours, l'abonnement sera plus avantageux d'un point de vue tarifaire. Vous pouvez aussi acheter des tickets à l'unité dans les distributeurs situés aux arrêts et stations, auprès des chauffeurs de bus et dans certains bureaux de tabac.



Plus d'infos



Vélo'v

Les Vélo'v sont des vélos disponibles partout dans Lyon pour faciliter les déplacements. Vous prenez un Vélo'v à une borne et le déposez à une autre borne à votre arrivée. Ce moyen de locomotion est pratique, simple, économique et écologique. Plus d'infos sur le site



Plus d'infos

Trottinettes électriques

Location via application smartphone. Environ 0,15€ /minute. Voir ci-dessous les prestataires.



dott



TIER

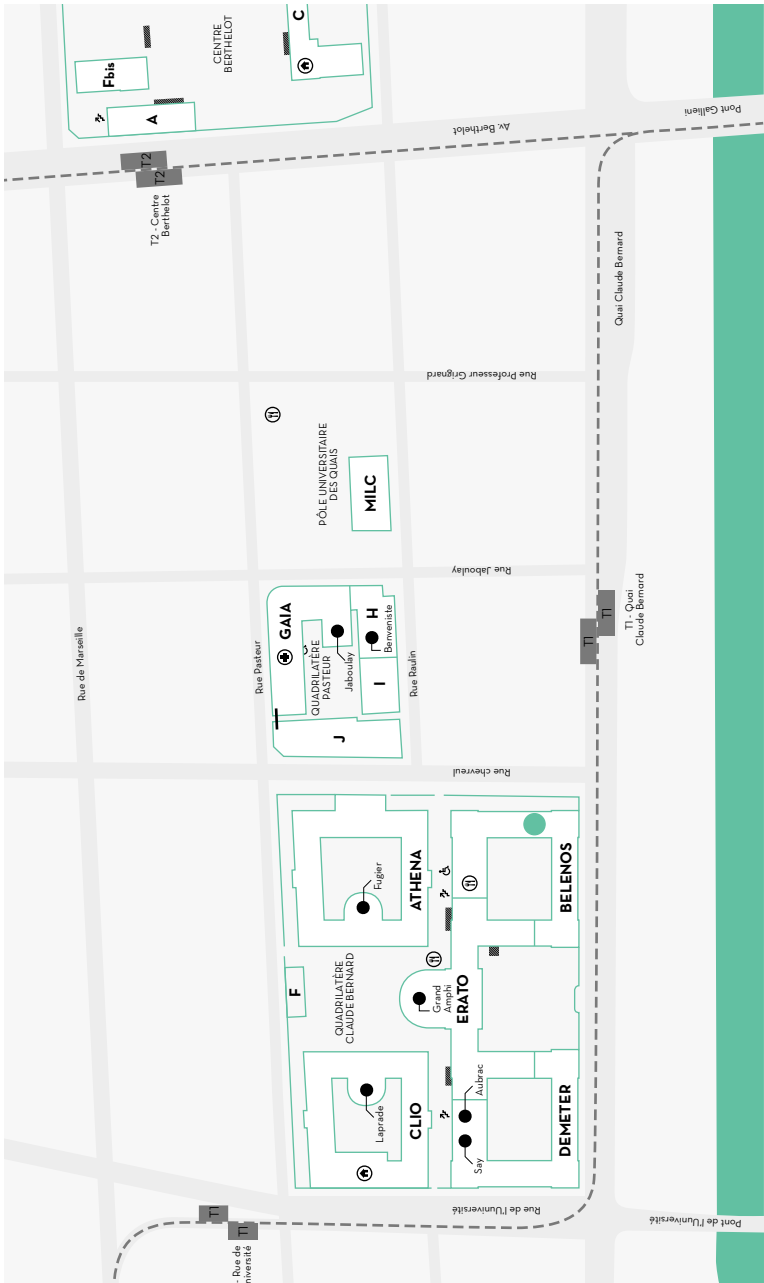


Sixt



L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

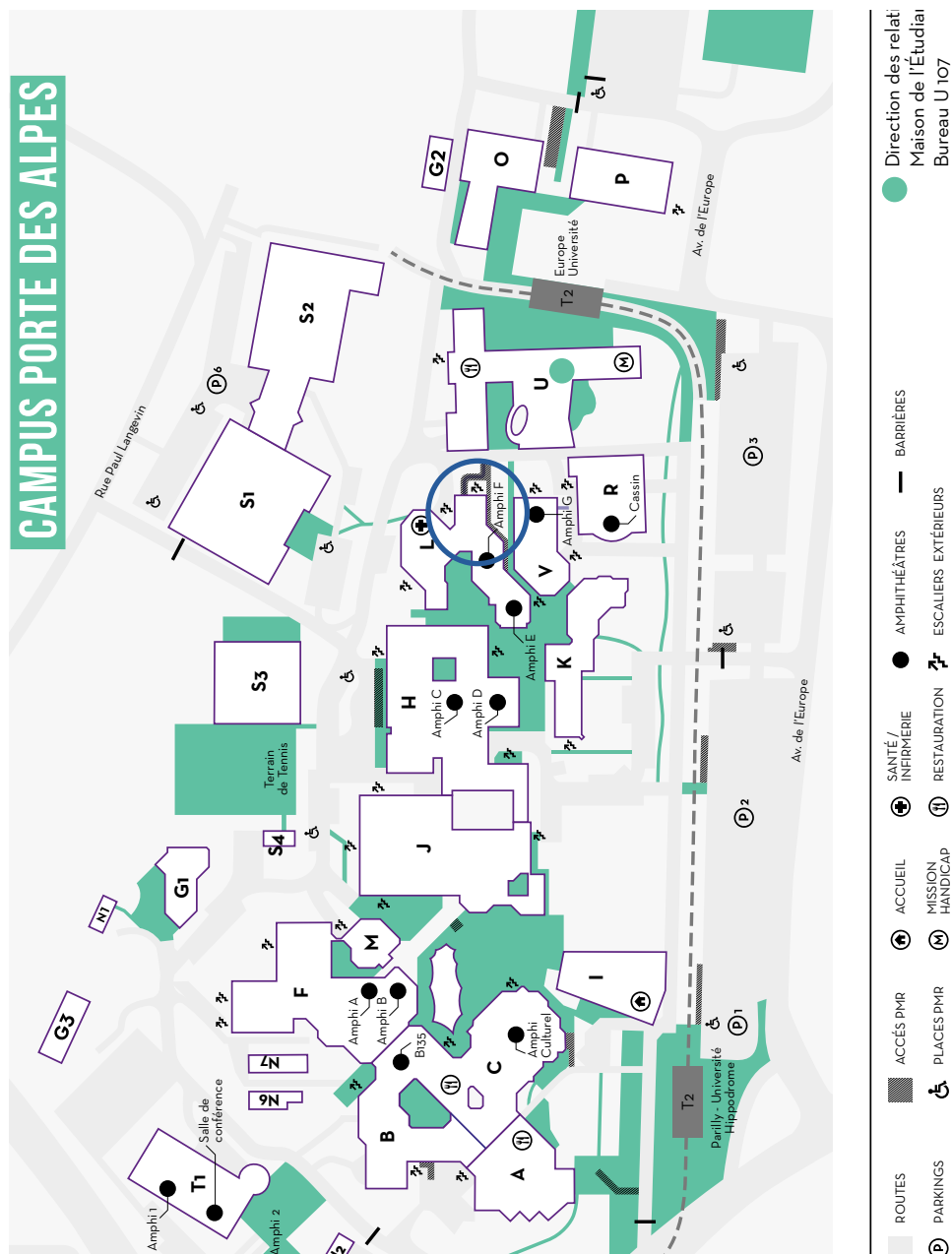
VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS



- BÂTIMENTS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- SANTÉ / INFIRMERIE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ACCUEIL
- ACCÈS PMR
- PLACES PMR
- RESTAURATION
- ESCALIERS
- Direction des relations internationales
Bâtiment Bélenos
Niveau 1 - 2ème étage

L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS



LES SECRÉTARIATS DE SCOLARITÉ DES COMPOSANTES

UFR D'ANTHROPOLOGIE, DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE (ASSP)		UFR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION (SEG)	
UFR DE DROIT JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ		INSTITUT DE LA COMMUNICATION (ICOM)	
UFR DE GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET TOURISME (TEMPS ET TERRITOIRES)		INSTITUT D'ÉTUDE DU TRAVAIL DE LYON (IETL)	
UFR DES LANGUES		INSTITUT DE PSYCHOLOGIE	
UFR DE LITTÉRATURE, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS (LES LA)		INSTITUT DES SCIENCES ET DES PRATIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (ISPEF)	

Si vous êtes étudiant.e en échange, contactez les gestionnaires de la mobilité entrante à la Direction des Relations Internationales :

Étudiant.es Erasmus+ :

✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr

Étudiant.es Monde :

✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr

FINALISER SON INSCRIPTION

La CVEC

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), par paiement ou exonération, d'un montant de 92 euros. Les étudiant.es en échange sont exonéré.es de ce paiement. Sous certaines conditions, les étudiant.es hors échange peuvent aussi être acquitté.e du paiement de la CVEC. Consultez le site etudiant.gouv.fr pour savoir si votre situation vous y donne droit.

Le paiement de la **CVEC** s'effectue uniquement sur la plateforme sécurisée et par nul autre canal.



Inscription pédagogique

À l'issue de votre inscription administrative en ligne, vous serez redirigé.e vers l'application (IPweb) sur laquelle vous devrez réaliser votre inscription pédagogique : choix d'enseignements, d'options et parfois de groupes (CM/TD). Cette inscription se fera en ligne (IPweb) ou auprès de votre secrétariat de scolarité. Cette étape est obligatoire. Si vous n'êtes pas redirigé.e sur cet outil au travers du portail d'inscription, connectez-vous via APPLI > «IPweb».

Après votre inscription pédagogique, vous pourrez avoir accès à votre emploi du temps.

Inscription administrative

La procédure d'inscription administrative est totalement dématérialisée. Elle s'effectue en ligne sur la plateforme inscription-lyon2.fr

Suite à la procédure en ligne vous pourrez télécharger votre fiche récapitulative d'inscription.

Vous devrez ensuite déposer les pièces justificatives demandées en ligne sous forme numérique via [l'application PJWEB](#)

Après validation de votre dossier par le Centre d'Inscription, vous recevrez par mail votre certificat de scolarité après avoir créé votre compte Lyon 2.

Si vous êtes étudiant.e en échange, vous devez remplir un contrat pédagogique dédié. Pour plus d'informations, contactez votre référente à la Direction des Relations Internationales.

Etudiant.es Erasmus+ :

✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr

Etudiant.es Monde :

✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr

A photograph of three students (two men and one woman) sitting at a table in a library, studying. They are looking at books and a laptop. The background shows bookshelves filled with books. The image has a blue tint.

INTÉGRATION ACADÉMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

LE BUREAU DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES

Le Bureau des Étudiant.es Internationaux/ales (BEI) accueille et accompagne les étudiant.es internationaux/ales, qui s'inscrivent dans notre Université à titre individuel ou dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus ou Monde), dans différentes démarches liées à leur vie en France.

Le Bureau est ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h en présentiel et le vendredi à distance aux mêmes horaires.

Accueil campus PDA

Maison de l'Étudiant.e
Bureau MDE.107
5 avenue Pierre Mendès-France
69500 Bron

Accueil campus BDR

Bâtiment Bélénos 2e étage
Bureau BEL.224
18 Quais Claude Bernard
69365 Lyon

Nos accompagnements prennent plusieurs formes :

Accueil et aide aux démarches administratives des étudiant.es en échange et hors échange :

VISA ET TITRE
DE SÉJOUR

SANTÉ

DROIT AU TRAVAIL

CONSEILS POUR
LE LOGEMENT

Pour prendre rendez-vous avec le BEI, scannez le QR code ci-dessous :



Pour toute question liée à ces sujets, vous pouvez contacter le BEI à l'adresse suivante :

accueil-BEI@univ-lyon2.fr

ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

Le programme Alter Ego pour votre intégration sociale et culturelle

Tout au long de l'année, Alter Ego vous offrira des occasions de rencontrer d'autres étudiant.es internationaux/ales et étudiant.es français.es grâce aux activités organisées par l'équipe :

CAFÉ
INTERNATIONAL

SORTIES
THÉMATIQUES

OPÉRATION BINÔME
(ÉCHANGE CULTUREL ET
LINGUISTIQUE AVEC UN.E
ÉTUDIANT.E FRANÇAIS.E
OU D'AUTRES ÉTUDIANT.ES
INTERNATIONAUX/ALES)

ATELIERS
D'ÉCHANGES
INTERCULTURELS

VISITE
DE
LYON

Suivez-nous sur Facebook : @programme.alter ego

Le Centre de Mentorat International pour votre réussite académique

Le CMI propose à tous les étudiant.es Internationaux/ales :

DU TUTORAT INDIVIDUEL POUR VOUS
AIDER AVEC VOTRE EXPRESSION
ÉCRITE ET ORALE

DES ATELIERS D'INSERTIONS
PROFESSIONNELLES ORGANISÉS EN
COLLABORATION AVEC LE COSIE

DES ATELIERS DE MÉTHODOLOGIE
UNIVERSITAIRE POUR VOUS AIDER
À MIEUX RÉUSSIR VOS ÉTUDES À
LYON 2

Possibilité de prendre rendez-vous afin d'être informé sur les divers dispositifs de Français Langue Étrangère (FLE) à l'Université Lumière Lyon 2 et à Lyon.

ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

La direction des relations internationales (autres services)

Vous souhaitez donner un profil international à votre parcours en effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger, suivre une formation linguistique ou faire un double diplôme pendant vos études à l'Université

Lyon 2 ? Contactez nos personnels en charge de la mobilité sortante et des formations internationales à la Direction des Relations Internationales.

MOBILITÉ SORTANTE ERASMUS	MOBILITÉ SORTANTE MONDE	BOURSES DE MOBILITÉ	FORMATIONS INTERNATIONALES
04 78 69 70 69 erasmus@univ-lyon2.fr	04 78 69 72 32 sortants.monde@univ-lyon2.fr	04 78 69 76 03 boursesdemobilite@listes.univ-lyon2.fr	MINERVE minerve@univ-lyon2.fr PROGRAMMES COURTS INTERNATIONAUX (PCI) c.martignago@univ-lyon2.fr DOUBLES DIPLÔMES dpi@univ-lyon2.fr

Apprendre le français ou d'autres langues étrangères

Le Centre de Langues

Apprendre une langue étrangère ou passer une certification peut constituer un véritable atout pour vos projets personnels et professionnels. Bien plus qu'un département de l'UFR des langues, le Centre de Langues vous propose plusieurs dispositifs pour vous permettre d'apprendre et de bien pratiquer les langues étrangères : cours, ateliers de conversation, Tandem, travail en autonomie, etc.

Pour plus d'informations, visitez la [page du Centre de Langues](#).



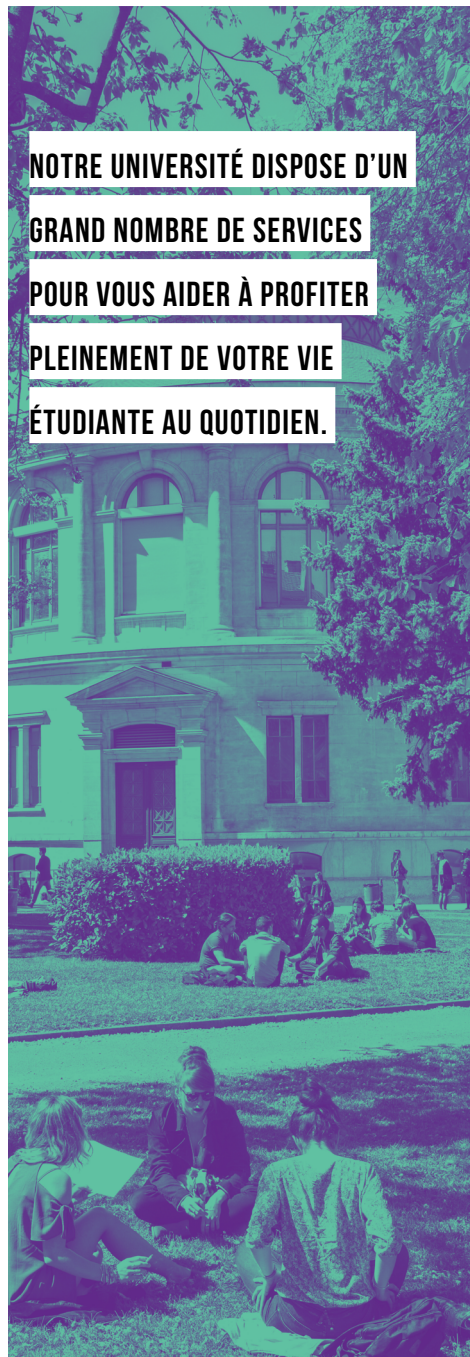
Le Centre International d'Études Françaises (CIEF)

Il vous sera nécessaire d'avoir un bon niveau en français (B2-C1) pour suivre vos cours et réussir vos examens à l'Université. Si vous souhaitez apprendre le français ou perfectionner votre niveau, le Centre International d'Études Françaises (CIEF) propose aux publics internationaux des cours de français (FLE) pour leur permettre soit d'intégrer un cursus universitaire à Lyon 2 ou dans d'autres universités et grandes écoles de la région lyonnaise.

Pour plus d'informations, visitez le [site du CIEF](#)



VIE ÉTUDIANTE



NOTRE UNIVERSITÉ DISPOSE D'UN

GRAND NOMBRE DE SERVICES

POUR VOUS AIDER À PROFITER

PLEINEMENT DE VOTRE VIE

ÉTUDIANTE AU QUOTIDIEN.

Carte étudiante

Votre carte d'étudiant.e vous sera d'une aide précieuse durant votre séjour en France ; elle est appelée **carte IZLY** et vous sera délivrée après votre inscription à l'Université. Elle vous permet :

- D'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires
- D'accéder aux salles de travail informatique
- De payer les repas à la cafet'U ou au resto'U en la créditant (porte-monnaie électronique)
- De bénéficier du tarif réduit étudiant pour votre abonnement de transport (TCL) et des sorties culturelles dans certaines enseignes (cinéma, musées, restauration).

Les guichets des services numériques (GSN)

Les Guichets des Services Numériques sont deux espaces informatiques dédiés à la communauté universitaire. Vous y trouverez une vingtaine d'ordinateurs en libre accès et des copieurs numériques connectés, une équipe d'assistant.es pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques de l'université et autres. Chaque GSN met également à votre disposition, sous certaines conditions, du matériel en prêt : vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, enregistreurs numériques, appareils photos numériques, caméras...

Pour plus d'infos, le plus simple est de vous rendre sur place ou de contacter le GSN au 04.78.77.44.31.

Ouverture :

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45
non-stop de septembre à juin.

Campus
des Berges du Rhône
À côté de la Cafet'U -
Palais Hirsch

Campus
Porte des Alpes
Bâtiment F et P

CROUS

Les cafétérias et restaurants universitaires proposent des repas chauds et froids pour un prix très abordable. Vous pouvez payer directement avec votre **carte IZLY**, si vous l'avez créditée, ou l'application IZLY sur votre smartphone. Le tarif d'un repas est d'environ 3,30€.

SUR LE CAMPUS PORTE DES ALPES (BRON)

Resto'U

(Bâtiment U, en face de la Maison de l'Étudiant)

Café Filtre

(Bâtiment U)

La Coop'

(Bâtiment C)

SUR LE CAMPUS DES QUAIS (LYON)

Resto'U des Quais

94 rue Pasteur
69007 Lyon

Cafet' des Quais

(Sous le dôme, au centre de l'Université)

Cafétéria IEP

14, avenue Berthelot
69007 Lyon



Sport (SUAPS)

L'Université Lumière Lyon 2 propose de nombreuses activités sportives par l'intermédiaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le SUAPS donne la possibilité de pratiquer près de 40 activités sportives dans ses propres locaux (sur les deux campus) et dans d'autres sites situés à l'extérieur. Les activités sont encadrées par plus de 70 enseignant.es et

animateurs/trices. Certaines permettent d'obtenir des crédits. Il s'agit des activités sportives notées. Vous avez également la possibilité de choisir un cours de sport non noté.

+ d'infos : suaps.univ-lyon2.fr





Bibliothèques

Les bibliothèques sont des lieux privilégiés pour chaque étudiant.e désireux.se de réussir son année universitaire.

Notre Université dispose de deux bibliothèques physiques réparties sur les deux campus (BDR et PDA). Elle dispose aussi d'une bibliothèque électronique vous permettant d'accéder à des ressources électroniques en ligne (outils d'apprentissage, presse, e-books). Les deux bibliothèques physiques proposent différents services :

- Consultation de documents sur place ou prêts (jusqu'à 20 ouvrages par semaine)
- Des salles de travail pour vos travaux de groupe.
- Scanner des documents ou faire des photocopies grâce à votre carte IZLY.
- Accéder à internet grâce au wifi ou utiliser les ordinateurs en libre accès.

Pour plus d'informations, visitez le [site web de ces bibliothèques](#).

Bibliothèque Chevreul



Bibliothèque de Bron



Bibliothèque électronique



La Maison de l'Étudiant (MDE)

L'Université favorise les initiatives étudiantes. C'est pourquoi la Maison de l'Étudiant.e propose des services variés pour essayer de susciter la curiosité et la créativité étudiantes, développer la prise de responsabilités et pour faire des campus des lieux de vie.

La MDE, c'est aussi un espace convivial de détente, de rencontre et de vie culturelle.

Vous trouverez à la MDE :

- La Mission Handicap
- Le service du secteur associatif (SÉSAME)
- La permanence des assistantes sociales du CROUS
- Le Bureau des Étudiant.es Internationaux/ales

Vous pourrez vous informer sur :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- L'offre culturelle à l'Université et à Lyon
- Les avantages offerts par les villes (Carte Bron Campus, Pass Culture, etc.)
- Ou encore consulter les petites annonces, la presse, etc.

Des locaux spécifiques sont mis à votre disposition, que vous soyez bénévole issu.e d'une association de l'université ou porteur d'un projet personnel :

- 1 salle de réunion
- 1 salle de musique
- 2 salle de répétition ou de représentation
- 1 salle polyvalente (possibilité de projection)
- 1 halles d'exposition, situé en face de la MDE
- 1 salle de restauration avec micro-ondes
- 1 salle de détente

COORDONNÉES :

Campus Porte des Alpes
Maison de l'Étudiant.e (MDE) - Bâtiment U
5 avenue Pierre Mendès-France 69500 Bron
Contacts : accueil-mde@univ-lyon2.fr
Tél : + 33 (0) 4 78 77 43 83



VOTRE DÉPART DE LYON

RENDRE SON LOGEMENT

Si vous occupez un logement dans une résidence publique ou chez un particulier et que vous souhaitez le quitter, vous devez avertir à l'avance le propriétaire ou le gestionnaire (l'agent du Crous ou l'agence immobilière si le logement est géré par une agence). Pour cela, vous devez respecter un délai de préavis. Renseignez-vous auprès du propriétaire ou gestionnaire de votre logement quelques mois avant votre départ pour connaître le délai du préavis (en général entre 1 et 3 mois selon la zone géographique).

Ensuite, fixez un rendez-vous pour faire l'état des lieux de sortie. Surtout, pensez à prévenir la CAF de votre départ si vous êtes allocataire ! Vous devrez également résilier vos contrats d'assurance (habitation, responsabilité civile) dans un préavis de 2 mois. Si vous avez un courrier ou colis en attente de réception, contactez La Poste pour savoir s'il est possible de le rediriger vers l'étranger et quel est le tarif.

RÉSILIER LES ABONNEMENTS

Lorsque vous quittez votre logement, pensez à faire le nécessaire pour résilier votre abonnement au gaz, à l'électricité et l'eau auprès des fournisseurs. Aussi, n'oubliez pas de demander la résiliation de votre contrat d'abonnement téléphonique et/ou internet auprès des opérateurs 2 mois avant votre préavis

CLÔTURER LE COMPTE BANCAIRE

Il est important de fermer son compte bancaire si on ne compte pas s'en servir après son départ. Cela vous permettra d'éviter d'éventuels désagréments liés à des prélèvements refusés (frais de tenue de compte, achats, abonnements, etc.) et qui peuvent engendrer des frais supplémentaires pour vous. Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les démarches à effectuer pour clôturer votre compte.

CRÉATION

Direction des Relations Internationales

Direction de la Communication Université Lumière Lyon 2

© CRÉDITS IMAGES

Brooke Cagle / Priscilla du Preez / G-stockstudio /

Jacoblund / Radu Marcusu / Becca Tapert / Jake Ingle /

Direction de la communication Lyon 2



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Bureau des Étudiant.es Internationaux/ales - International Student Office

Ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h

Contact : accueil-BEL@univ-lyon2.fr

Campus Porte des Alpes - Maison de l'étudiant.e - Bureau MDE.107

Campus Berges du Rhône - Bâtiment Bélénos Bureau BEL.224